



STAGE DE FORMATION SYNDICALE AESH
jeudi 28 janvier 2021 de 9h à 16h30
Maison des syndicats 12 rue du colonel Rémy CAEN

Le SNES de Caen et les SNUipp de la Manche, du Calvados et de l'Orne organisent un stage de formation syndicale le **jeudi 28 janvier 2021**, de 9h à 16h30 à la maison des Syndicats, 12 rue du Colonel Rémy à Caen. Votre demande d'autorisation d'absence est à adresser à votre employeur et en copie à la DSDEN **au plus tard un mois avant la date du stage**, le faire avant le 19 décembre 2020.

La participation à ce stage est un droit et n'entraîne pas de perte de salaire.

Lors de ce stage nous ferons un point sur la situation des AESH dans notre académie, et notamment sur les conséquences de la mise en place des PIAL. Nous vous donnerons des informations sur vos droits, et nous prendrons le temps de répondre à vos questions. Participer à un stage de formation syndicale, c'est un moyen de vous informer et de ne pas rester isolé.

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Courrier à adresser à Monsieur – Madame le-la chef-fe d'établissement (établissement du second degré recruteur ou d'emploi)

Copie à la DSDEN (AESH)

NOM.....

Prénom.....

Fonction

Établissement

à Monsieur – Madame le-la chef-fe
d'établissement,

Conformément aux dispositions de la loi n°82-997 du 23/11/1982 (art. 2) relative aux agents non-titulaires de l'État définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 28 janvier 2020** pour participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera à **Caen, 12 rue du colonel Rémy de 9h à 17h**. Il est organisé par la Section Académique FSU de Normandie, sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n°84-474 du 15/06/1984 (arrêté du 13/01/09 publié au J.O. du 30/01/09 pour la FPE et arrêté du 30/11/09 pour la FPT).

A Le

Signature :

Vous pouvez renvoyer le coupon d'inscription ci-dessous au : SNES FSU - 206 rue Saint-Jean - 14000 Caen ou nous confirmer votre présence par mail: s3cae@sn.es.edu

COUPON D'INSCRIPTION A RENVOYER AU SNES 206 rue Saint Jean 14000 CAEN

Nom :

Prénom :

Établissement d'exercice :

Mail et/ou tél (afin que nous puissions vous contacter) :

participera au stage organisé par le SNES et le SNUipp FSU le jeudi 28 janvier 2021, à la maison des Syndicats, 12 rue du Colonel Rémy à Caen.